

Newsletter

Numéro 28 / 29 novembre 2016

Chères et chers membres du groupe parlementaire CAIRE+
Chères et chers parlementaires,

Nous profitons de cette newsletter du groupe parlementaire CAIRE+ pour vous souhaiter une bonne session hivernale. En raison d'un programme de fin d'année particulièrement chargé, le groupe parlementaire CAIRE+ renonce exceptionnellement à sa formule usuelle de rencontres autour d'exposés d'expert-e-s. Nous nous retrouverons à la place en comité restreint pour discuter de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aux côtés des responsables de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Cette séance est ouverte sur inscription aux membres du groupe parlementaire CAIRE+ intéressé-e-s. --> *Voir Agenda*

Actualités

- Lors de sa session automnale, **le groupe parlementaire CAIRE+ a organisé une séance conjointe avec le groupe parlementaire Santé Globale autour du thème VIH/Sida.** Susanne Amsler, spécialiste en santé globale pour la DDC, et Carine Weiss de Medicus Mundi Suisse, toutes deux membres de la délégation helvétique, y ont évoqué le Forum politique de haut niveau de l'ONU dédié à cette thématique, et ont commenté les déclarations d'intention prises sur le VIH/Sida. Dans la deuxième partie, Alexia Fournier, coordinatrice de la Commission de prévention et de promotion de la santé (CPPS) des cantons latins a présenté la stratégie pour une promotion globale de la santé sexuelle.



Les intervenantes : Carine Weiss, Susanne Amsler, Alexia Fournier (de gauche à droite)
Foto : NT

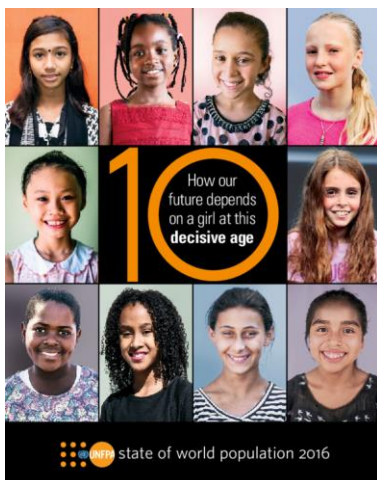
Bien que des progrès importants aient pu être accomplis au niveau international dans le domaine des nouvelles contaminations et des décès liés au Sida, les défis à relever sont encore nombreux. **Susanne Amsler** a par exemple relevé que la moitié des 37 millions de personnes que l'on estime séropositives dans le monde ne savent pas qu'elles ont été infectées. La stigmatisation latente et les discriminations compliquent en outre une prévention et une prise en charge efficaces. La lutte contre le VIH/Sida nécessiterait par ailleurs un financement durable. La Suisse est partisane de la **solution « accélérée » de l'ONU**: ainsi, l'épidémie de Sida pourrait être contrôlée d'ici 2030, pour autant que les

mesures dans les domaines de la prévention, de la prise en charge et de la lutte contre la discrimination soient intensifiées les cinq prochaines années. Pour ce faire, il est également nécessaire de renforcer les systèmes de santé et d'intégrer systématiquement les prestations liées au VIH/Sida dans d'autres prestations de santé, en particulier la santé sexuelle et reproductive et les droits y relatifs.

Les cantons latins de Suisse ont déjà fait un pas important dans cette direction, comme l'a montré la deuxième partie de la rencontre. **Alexia Fournier**, coordinatrice de la Commission de prévention et de promotion de la santé des cantons latins, a en effet présenté à cette occasion la nouvelle **stratégie globale de promotion de la santé sexuelle et son guide pour une politique cantonale**, que les **cantons de Romandie et du Tessin** ont rendu public en 2016. Selon Alexia Fournier, la santé sexuelle est devenue une thématique prioritaire pour plusieurs cantons latins ces dernières années. Il est donc désormais indispensable de proposer un concept qui offre une vision exhaustive de la santé sexuelle afin de systématiser et de consolider les activités des cantons dans ce domaine. Ce guide se donne en outre pour buts de promouvoir une compréhension commune de la santé sexuelle, de soutenir la coordination d'une vision et d'objectifs partagés entre les différents acteurs impliqués et d'amener un système commun de contrôle de la qualité des prestations. Cette problématique pourrait désormais faire son entrée sur la scène nationale par le biais de discussions concernant son éventuelle utilisation généralisée en Suisse.

➤ [Stratégie globale de promotion de la santé sexuelle – guide pour une politique cantonale](https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2016/01/SANT%C3%89-SEXUELLE-Suisse_Guide-developpement-strategie-globale_WEB.pdf)
https://www.sante-sexuelle.ch/wp-content/uploads/2016/01/SANT%C3%89-SEXUELLE-Suisse_Guide-developpement-strategie-globale_WEB.pdf

- **Le rapport 2016 du Fonds pour la population des Nations Unies UNFPA** est consacré aux jeunes filles de 10 ans du monde entier. Durant les 15 prochaines années, celles-ci feront office de référence pour mesurer le succès (ou l'échec) de la mise en œuvre de l'agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable. En effet, l'amélioration de leur accès à la formation, à la santé et au travail, ainsi que de leur participation à la société sera la condition *sine qua non* du développement de chaque état et de la communauté mondiale. D'après l'UNFPA, le monde compte 125 millions d'enfants de 10 ans, parmi lesquels 60 millions de fillettes, qui sont la plupart du temps défavorisées à cet âge critique situé entre la puberté et la vie adulte. Celles-ci sont particulièrement exposées au mariage forcé, à l'obligation de travailler sans pouvoir accéder aux études et aux mutilations sexuelles.

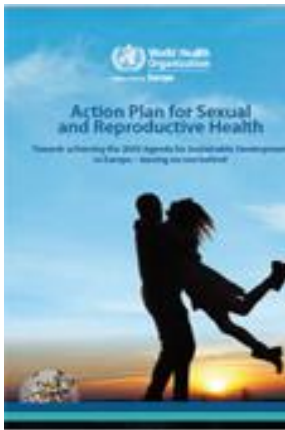


➤ [Rapport de l'UNFPA](https://www.unfpa.org/swop)
[10 – Comment cet âge déterminant chez les filles conditionne notre avenir, disponible en plusieurs langues](https://www.unfpa.org/swop)
<https://www.unfpa.org/swop>

Le site de l'UNFPA permet à des jeunes filles d'une dizaine d'années en provenance d'horizons très différents d'exprimer leurs souhaits pour l'avenir.

Selon l'UNFPA, environ 47'700 fillettes sont mariées chaque jour dans le monde avant leurs 18 ans. En comparaison avec les garçons, elles ont par ailleurs moins de chance de terminer des études secondaires. Elles rencontrent en conséquence des difficultés accrues à trouver un travail rémunéré et sont davantage exposées en termes de santé physique et psychique. Selon l'UNFPA, chaque année supplémentaire de formation signifie pour elles une hausse de leur futur salaire d'environ 11,7 %. Malgré cela, 16 millions de jeunes filles de 6 à 11 ans ne peuvent pas aller à l'école, soit deux fois plus que leurs homologues masculins.

- Le **Comité régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)** a publié mi-septembre à Copenhague un **plan d'action innovant pour la promotion de la santé sexuelle**. Celui-ci doit servir de document d'orientation pour ses membres européens, et contribuer à la mise en œuvre des objectifs de santé sexuelle de l'agenda 2030 pour le développement durable. Le « *Plan d'action pour la santé sexuelle et reproductive: mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Europe – ne laisser personne de côté* » s'appuie sur une compréhension holistique de la santé sexuelle. Le terme « santé » ne se limite pas à l'absence de maladies, mais implique également le bien-être, l'application des droits humains et la réduction des inégalités. La Suisse s'est engagée pour ce plan d'action.



➤ [Plan d'action pour la santé sexuelle de l'OMS Europe](http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0004/315616/66wd13f_SRHActionPlan_160524.pdf?ua=1)
http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0004/315616/66wd13f_SRHActionPlan_160524.pdf?ua=1

- Le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies a publié en collaboration avec l'union interparlementaire un **manuel sur les droits humains destiné aux parlementaires**. Ce fascicule présente de manière exhaustive les cadres juridiques internationaux qui régissent les droits humains, décortique les mécanismes de vérification de leur mise en œuvre et explique aux parlementaires comment elles/ils peuvent contribuer à protéger les droits humains.

➤ [Handbook for Parliamentarians on Human Rights](http://www.ipu.org/PDF/publications/hrights-en.pdf)
<http://www.ipu.org/PDF/publications/hrights-en.pdf>

- Les **infections sexuellement transmissibles (IST)** ont gagné du terrain en Suisse en 2015. C'est ce qu'ont montré les **données épidémiologiques** des quatre IST à déclaration obligatoire (gonorrhée, chlamydias, syphilis et VIH), qui ont été rendues publiques par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) le 11 novembre dernier. La gonorrhée a progressé de 23% par rapport à 2015, la syphilis de 7% et les chlamydias de 5%, le nombre de cas de VIH étant quant à lui resté stable. Cette tendance se confirme dans toute l'Europe. Ces chiffres montrent que les efforts en termes de prévention doivent être

poursuivis. Dans cette perspective, l'OFSP a lancé le 14 novembre sa nouvelle campagne **LOVE LIFE** qui a pour thème le changement de partenaires avec le slogan suivant: « Les partenaires changent. Le safer sex reste. »

- [Love Life: les infections sexuellement transmissibles en hausse](https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-64465.html)
- [Statistiques VIH/IST, analyses, tendances](http://www.bag.admin.ch/hiv_aids/05464/12908/12909/12913/index.html?lang=fr)

- La **journée mondiale 2016 de la contraception** en Suisse s'est penchée sur la problématique des **femmes réfugiées**. Les requérantes d'asile encourent en effet de gros risques de voir leurs droits fondamentaux bafoués. Cela concerne en particulier la santé sexuelle et reproductive et le droit de décider seules si elles souhaitent ou non avoir des enfants, et, le cas échéant, quand et combien. Les femmes réfugiées n'ont souvent pas accès à la contraception et sont confrontées à la violence sexuelle. Malheureusement, cette situation perdure après leur arrivée en Suisse. En sa qualité d'organisation faitière des centres spécialisés en santé sexuelle et planning familial, SANTÉ SEXUELLE Suisse a fait parvenir à tous les cantons et au Secrétariat d'Etat aux migrations un questionnaire sur les prestations en santé sexuelle offertes aux requérant-e-s d'asile, et demandé aux cantons s'ils pensent les développer au vu de la demande croissante. Ce document doit servir de base à de futures mesures. La journée mondiale de la contraception a eu lieu le 26 septembre.

- [Communiqué de presse](https://www.sante-sexuelle.ch/fr/news/communique-presse-journee-de-la-contraception-quel-acces-pour-les-requerant-e-s-dasile/)

Agenda

- Le 13 décembre prochain, le groupe parlementaire CAIRE+ se réunira pendant la pause de midi pour un échange avec les responsables de la mise en œuvre de l'agenda 2030 en Suisse. Cette rencontre prendra la forme d'un dialogue informel et permettra d'obtenir des réponses sur la mise en œuvre concrète de l'Agenda 2030 en Suisse, en particulier en lien avec les thématiques qui nous préoccupent. **Andrea Ries** et **Till Berger** participeront à cette discussion.
Plus d'informations et inscriptions: susanne.rohner@sante-sexuelle.ch
 - Les « **16 jours contre la violence à l'égard des femmes** » seront consacrés cette année à la thématique **Image. Pouvoir. Être humain: un aperçu des rôles**. Durant seize jours entre le 25 novembre (*journee internationale de lutte contre la violence faite aux femmes*) et le 10 décembre (*journee internationale des droits humains*), de nombreux organismes alémaniques tels que des centres spécialisés, des organisations travaillant pour les droits humains et des maisons d'accueil pour femmes s'adresseront au grand public par le biais de différentes manifestations et d'activités qui s'attaqueront aux stéréotypes basés sur le genre.
 - [Programme des 16 jours contre la violence à l'égard des femmes](http://www.16tage.ch/)
-

Mise en œuvre des objectifs de développement durable en Suisse

Les Nations Unies ont adopté en septembre 2015 l'Agenda 2030 pour le développement durable qui rassemble 17 objectifs en la matière, ainsi que 169 sous-objectifs.



Deux d'entre eux notamment revêtent une importance particulière pour le groupe parlementaire CAIRE+:

Objectif 3: Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de toutes et tous, à tout âge



- 3.1 Baisse de la mortalité maternelle
- 3.2 Baisse de la mortalité chez les nourrissons
- 3.3 Lutte – entre autres – contre l'épidémie du Sida
- 3.7 Accès assuré pour toutes et tous à des services de soins de santé sexuelle et reproductive, dont le planning familial, l'information et la formation, ainsi que l'intégration de la santé reproductive dans les stratégies et programmes nationaux de santé.

Objectif 5: Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



- 5.1 Elimination de toute forme de discrimination contre les femmes et jeunes filles
- 5.2 Elimination de toute forme de violence contre les femmes et jeunes filles dans les sphères privées et publiques, dont la traite des blanches et autres types d'esclavage sexuel
- 5.3 Elimination de toute pratique dommageable, comme le mariage forcé, celui des enfants et les mutilations génitales

5.6 Accès exhaustif assuré à la santé sexuelle et reproductive et aux droits y afférents **en accord avec le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement**, le programme d'action de Beijing ainsi que les documents finaux des conférences d'examen qui ont suivi

L'Agenda 2030 est valable pour tous les pays, il doit donc également être mis en œuvre en Suisse. Celle-ci a présenté cet été ses plans et premières mesures d'application de l'agenda pour le développement durable à l'occasion du **Forum politique de haut niveau pour le développement durable**. Ces éléments sont disponibles dans le rapport *Switzerland's initial steps towards the implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development*. Une première phase de transition 2016/2017 devra permettre de clarifier les compétences institutionnelles et les divers processus, de procéder à un inventaire, d'identifier les lacunes et de mettre sur pied des processus adaptés pour le suivi et l'établissement de rapports. Aux commandes de la mise en œuvre des objectifs pour le développement durable côté helvétique, on retrouve la Direction pour le développement et la coopération (DDC) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

[Switzerland's initial steps towards the implementation of the Agenda 2030](https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/44877.pdf)

<https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/44877.pdf>

Contact

Pour toute question, merci de contacter **Susanne Rohner**, Responsable secteur Advocacy de **SANTÉ SEXUELLE Suisse**, qui s'occupe du secrétariat du groupe parlementaire CAIRE+ susanne.rohner@sante-sexuelle.ch <https://www.sante-sexuelle.ch/fr/>
Tél. 031 311 44 08

SANTÉ SEXUELLE Suisse
SEXUELLE GESUNDHEIT Schweiz
SALUTE SESSUALE Svizzera

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter trimestrielle, vous pouvez vous retirer de notre liste de diffusion en écrivant à l'adresse susmentionnée.